

Direction des Actions Culturelles  
Service Actions Culturelles  
JPB/JC/VC

N°395/2022

**DÉCISION DU MAIRE**

**OBJET :** Signature avec la société « Le cri de l'armoire » d'un contrat de droit d'exploitation pour la représentation de spectacles, du 14 au 18 novembre 2022 à l'Auditorium de Coulanges et dans les collèges de la Ville.

**Le Maire de la Commune de Gonesse,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-22 et 2122-23,

**Vu** le Code de la Commande Publique,

**Vu** la délibération n°74 du 3 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire – article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, précisée et modifiée en certains points par la délibération n°13 du 25 janvier 2021,

**Considérant** que dans le cadre de la saison culturelle 2022/2023 la ville de Gonesse souhaite diffuser les spectacles « Le dernier ogre » le 18 novembre 2022 à l'Auditorium de Coulanges et « PECS » du 14 au 18 novembre 2022 dans les collèges pour 6 représentations,

**Considérant** la proposition de la société « Le cri de l'armoire ».

**DECIDE**

- **De signer** avec la société « Le cri de l'armoire », sise 143 rue Jean Jaurès 94800 Villejuif, le contrat de droit d'exploitation joint à la présente décision,
- **De lui régler** la somme de 10 011,52 € TTC,
- **Dit** que les crédits sont inscrits au Budget 2022.

Il sera rendu compte de cette décision au Conseil municipal, lors d'une prochaine séance.

Fait à Gonesse, le 10 novembre 2022

**Le Maire,**



**Jean-Pierre BLAZY**

Le Maire soussigné, ATTESTE  
que le présent acte a été reçu en  
Sous-Préfecture, le : **18 NOV. 2022**

Mis en ligne, le : **22 NOV. 2022**

Pour le Maire et par délégation  
La Directrice Générale des Services

  
Corine TAILLER

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire**

Hôtel de ville  
66, rue de Paris  
B.P. 10060  
95503 Gonesse Cedex  
tél 01 34 45 11 11  
fax 01 39 87 13 22

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Signature avec la société « Le cri de l'armoire » d'un contrat de droit d'exploitation pour la représentation de spectacles, du 14 au 18 novembre 2022 à l'Auditorium de Coulanges et dans les collèges de la Ville.

Date de décision: 10/11/2022

Date de réception de l'accusé 18/11/2022

de réception :

Numéro de l'acte : 2022DECISION395

Identifiant unique de l'acte : 095-219502770-20221110-2022DECISION395-AI

Nature de l'acte : Arrêtés individuels

Matières de l'acte : 9 .1

Autres domaines de competences

Autres domaines de competences des communes

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : Décision 395.pdf ( 99\_AI-095-219502770-20221110-2022DECISION395-AI-1-1\_1.pdf )